LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.641 – QUARANTE-DEUXIÈME ANNEE – **JEUDI 8 MARS 1917**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 – Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** – Réclames : **1.75.** – Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr** – Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Le Serment du Capitole

Le discours que le président Wilson a prononcé debout sur les marches du Capitole, entouré des hauts fonctionnaires de l'Etat, des membres du Cabinet et des membres du Congrès, est assurément un des plus beaux qui aient jailli des lèvres d'un homme d'Etat. Il est impossible d'exprimer des sentiments plus élevés dans un plus noble et plus émouvant langage. Les paroles de l'orateur semblent en vérité traversées par ce même souffle d'inspiration généreuse qui, il y a plus d'un siècle, animait l'éloquence enflammée des orateurs de notre grande Révolution. Lorsque M. Wilson affirme avec un légitime orgueil la volonté de ses compatriotes de ne plus rester enfermés dans les étroites limites de leurs provinces, mais de devenir « des citoyens du monde », ne nous semble-t-il pas entendre comme un écho sonore et prolongé des sublimes déclarations par lesquelles nos ancêtres de 1789, de 1792 et de 1793 proclamèrent les Droits de l'Homme en même temps que les Droits du Citoyen, ceux de l'Humanité en même temps que ceux de la Patrie ?

Dans l'ancien comme dans le nouveau monde, tous les défenseurs de la justice et de la liberté salueront avec enthousiasme la beauté grave et virile d'un tel langage.

Le premier magistrat de la grande République américaine déclare une fois de plus dans ce discours que les Etats-Unis ne désirent ni conquêtes, ni avantages. « Nous ne cherchons rien, dit-il, de ce qui ne peut être obtenu qu'aux dépens d'une autre nation. » Tel était bien aussi le sentiment de toutes les nations que la monstrueuse agression allemande a obligées à prendre les armes et à se jeter dans une lutte gigantesque. De même que les Etats-Unis, les Alliés ne nourrissaient aucun rêve de conquête ; ils ne demandaient qu'à travailler en paix. Mais l'Allemagne ne le leur a pas permis. L'Allemagne voulait établir définitivement son hégémonie sur toutes les nations et c'est pour l'imposer qu'elle a déchaîné l'horrible catastrophe. Les peuples pacifiques pouvaient-ils tendre les mains aux chaînes qu'une puissance de proie leur faisait l'outrage de leur offrir ? Ils ont préféré se dresser pour faire face aux Barbares.

Si M. Wilson n'a pas compris dès les premiers jours le sens véritable de cette lutte entre les forces de liberté et les forces d'oppression, il est certain qu'il a ouvert les yeux depuis. « Nous nous rendons compte, déclare-t-il aujourd'hui, que les plus grandes choses qu'il nous reste à accomplir doivent l'être sur la scène du monde entier, et en collaboration avec les grandes forces de l'humanité universelle. Nous préparons les esprits à l'accomplissement de ces choses. Elles suivront dans le sillage immédiat de la guerre elle-même et rétabliront la civilisation. » C'est à la suite de ces paroles que l'orateur du Capitole a dit que les citoyens des Etats-Unis étaient « des citoyens du monde ». Or, pour avoir le droit de revendiquer ce titre d'honneur, il faut avoir le courage de donner de son effort pour travailler à libérer le monde de toutes les tyrannies qui l'oppriment. Si les nations qui aspirent à vivre libres n'avaient pas accepté de tirer l'épée pour se défendre et pour défendre leur idéal, quel serait le sort de toutes les belles choses dont le président Wilson assure qu'elles « suivront dans le sillage immédiat de la guerre » ?

A son tour, la grande République américaine se trouve placée en face de cet impérieux devoir. M. Lansing disait il y a quelques jours qu'elle était au bord de la guerre. Chaque jour qui passe la rapproche un peu plus encore de l'instant où la suprême détermination devra être prise.

L'Allemagne est résolue à aller toujours plus avant dans la voie du crime, où ses complices continuent de la suivre docilement, comme le prouve la réponse austro-hongroise sur la question de la guerre sous-marine à outrance. Mais le gouvernement des Etats-Unis a fait entendre des paroles décisives. Si les Boches ne reculent pas sur le chemin de l'infamie, les Américains ne reculeront pas dans la voie de l'honneur. « Il est impossible de retourner en arrière », a déclaré M. Wilson dans son discours du Capitole. Le destin est en marche : il ne tardera pas à faire succéder à la fermeté des paroles la vigueur des actes.

Mais déjà une si haute et si significative manifestation oratoire n'est-elle pas un acte ? Elle engage à la façon d'un serment. Le serment du Capitole ne sera pas renié par les libres citoyens de la grande République américaine.

CAMILLE FERDY.

PROPOS DE GUERRE

La Rouille

« Nous avons de tout et nous manquons de tout », disait l'autre jour à la Chambre je ne sais plus quel député.

Parole profonde, malgré ses airs de boutade, et qui devrait être écrite en lettres de trois pieds au faîte de nos hangars maritimes et sur les quais de nos gares de marchandises. Nous avons de tout parce qu'il nous arrive de tout et nous manquons de tout parce que les marchandises s'éternisent à leur point de débarquement.

Un journal illustré a eu l'idée de prendre des photographies de nos grands ports. On y voit des montagnes de caisses, de tonneaux, de sacs sans cesse accrues par les palans des navires en déchargement qui, jour et nuit, malgré les sous-marins boches, déversent les produits du monde entier sur notre sol.

Crise des transports ! Crise des transports ! nous crie-t-on. On a adopté cette formule et l'on s'y plaît ; elle est facile, elle sert de réplique à toutes les négligences, à toutes les indolences, à tout les je-m'en-fichismes. Le lait est cher par manque de fourrage ici, alors que là il y a pléthore : crise des transports. La pomme de terre est rare et hors de prix, alors que dans certaines régions elle pourrit dans les entrepôts : crise des transports. Le vin manque, alors que la récolte a été meilleure que jamais et que les quais de Bordeaux et d'Alger sont encombrés de fûts pleins : crise des transports.

Des commerçants ferment leurs entrepôts faute de recevoir la marchandise qui séjourne depuis des semaines et des mois sur tous les points du territoire, et quand ils vont porter leurs doléances à qui de droit, ce Qui-de-Droit lève les bras d'un air excédé : « Que voulez-vous que nous y fassions ? Il y a une crise générale des transports ! » Et en fin de compte on invite le protestataire à s'adresser au ministre de la Guerre, de qui dépend, depuis le 2 août 1914, le trafic des chemins de fer.

Les nécessités de la guerre sont énormes, soit, mais n'est-il pas permis de se demander si tous les transports d'ordre stratégiques sont réglés selon les seuls besoins ? On cite, par exemple, des navires réquisitionnés qui, faute de place dans une importante base militaire, dansent sur leurs ancres pendant des semaines en attendant leur tour de chargement.

On nous dota à grand fracas, il y a bien six mois, d'un directeur des transports qui, d'une poigne énergique, devait faire rouler les trains. Ce fonctionnaire distingué a-t-il renoncé à sa tâche ? S'est-il convaincu de l'inanité de tout effort en présence d'un matériel et d'un personnel rouillés jusqu'aux moelles ?

Vraiment, tout cela est bien affligeant et les Français méritaient mieux.

ANDRÉ NÉGIS.

LES CONGÉS SCOLAIRES DE PAQUES

Paris, 7 Mars.

Afin de faciliter la participation des élèves des lycées, collèges, écoles normales et écoles primaires supérieures aux travaux agricoles, le ministre de l'Instruction Publique a décidé que les congés de Pâques commenceront le 25 mars et se termineront le jeudi soir 12 avril.

IL Y A UN AN

Mercredi 8 Mars

Dans la région de Verdun, canonnade très violente toute la journée sur la rive gauche de la Meuse, à la cote 304 et à la côte de l'Oie.

Sur la rive droite, l'ennemi, après un bombardement intense dirigé sur le bois d'Haudromont et la côte du Poivre, a lancé contre nos positions une attaque qui a été arrêtée par nos feux de mitrailleuses et d'infanterie.

949e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 7 Mars.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Entre l'Oise et l'Aisne, nous avons exécuté un coup de main sur les tranchées adverses de Quennevières et ramené quinze prisonniers.

En Argonne, dans la région du Four-de-Paris, nous avons fait exploser une mine, dont nous avons occupé l'entonnoir.

Les Allemands ont tenté plusieurs coups de main : au nord-est de Flirey, et au bois Bouchot (nord de Saint-Mihiel), et vers Ammertzwiller. Nos tirs de barrage ont arrêté net l'ennemi et lui ont infligé des pertes.

Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION

Dans la journée du 6 mars, l'adjudant Casale a abattu son sixième avion allemand. L'appareil s'est écrasé sur le sol dans la région de Dieppe (Meuse).

Dans la journée, un de nos pilotes a attaqué de près un « rumpler » et l'a abattu dans les lignes, au nord de Laval (Marne).

LA GUERRE

L'Armement des Navires américains

L'AVANCE ANGLAISE CONTINUE

Paris, 7 Mars.

L'Union nationale des délégués cantonaux, dont le président est M. Léon Robelin, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement, adresse un vibrant appel aux trente mille membres qui la composent pour les engager à aider par une active propagande la culture des terres abandonnées.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 7 Mars.

Le canon s'est fait entendre très distinctement jusque dans la banlieue de Paris. Ce sont certainement les grosses pièces anglaises opérant dans la région de Roye dont le bruit formidable est arrivé jusqu'aux faubourgs de la capitale. Ces jours derniers, il a neigé sur le front de Picardie ; à dix mètres on ne distinguait rien devant soi à cause de la brume. On comprend que, dans ces conditions, les opérations subissent un temps d'arrêt sur un terrain horriblement bosselé par le marmitage.

D'après les membres de la mission française qui revient de Russie, la température est encore plus terrible sur le théâtre oriental de la guerre. Quand la mission est partie, il y avait cinquante centimètres de neige partout et un froid de quarante-cinq degrés. On voit par cela ce que les Allemands, moins bien adaptés que les Russes à de telles rigueurs de température, doivent souffrir.

Hindenburg persiste à faire annoncer par son porte-parole habituel que la guerre finira cet été, ce qui veut dire qu'il fera tout pour qu'il en soit ainsi. Nous ne serons pas surpris par le choc terrible qui se prépare et qu'on nous annonce si complaisamment, en admettant que nous ne le devançions pas.

En attendant, il est intéressant d'observer la nouvelle dégringolade du change allemand en Suisse et dans les pays neutres. C'est un mauvais son de cloche pour l'ennemi.

MARIUS RICHARD.

« La guerre sera terminée cet été, » dit le Chancelier allemand

La décision aura lieu sur le front français

Paris, 7 Mars.

L'*Echo de Paris* écrit :

« Parlant à des envoyés de journaux espagnols pro-boches, le chancelier de Bethmann-Hollweg leur a annoncé que la guerre sera terminée cet été, et a donné à entendre que Hindenburg se préparait à jeter toutes ses forces sur nos alliés et nous, lorsque le blocus sous-marin aura donné son plein effet.

« Ce blocus sous-marin, il est en train de faire fiasco. Le chiffre des derniers torpillages le prouve et surabondamment. Il convient toutefois, après la mobilisation civile allemande en plein rendement actuel, de recueillir comme un indice sérieux la mainmise du directeur des chemins de fer au quartier général allemand sur toutes les lignes et tout le matériel des voies ferrées en Allemagne et en pays envahis. Une initiative allemande sur notre front n'est pas invraisemblable.

La Guerre sous-marine

Un Suisse était à bord du « Laconia »

Zurich, 7 Mars.

Suivant les *Basler Nachrichten*, on compte parmi les victimes du torpillage du *Laconia*, un géologue suisse de grande valeur, M. Zundel.

L'Espagne et les sous-marins

Madrid, 7 Mars.

Le comte de Romanonès a déclaré que le gouvernement suivrait, envers les navires marchands armés, la même conduite que le cabinet Dato. Il a ajouté que, depuis le commencement de la guerre, il existe de nombreux précédents de bâtiments armés provenant d'autres nations et ayant mouillé dans les ports espagnols. Il est inutile de dire que ces indications officielles constituent une réponse indirecte aux décisions récentes prises par les Etats-Unis.

Le Conflit germano-américain

L'armement des navires de commerce américains

New-York, 7 Mars.

Des dépêches de Washington reçues ce soir précisent que l'attorney général Gregory dans son rapport au président déclare que les juristes américains sont unanimes à dire qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de la vieille loi de 1819. Cette loi on le sait, portait que les navires marchands américains ne devaient en aucun cas attaquer les vaisseaux d'une puissance avec laquelle l'Amérique entretient des relations d'amitié.

Or, dit l'attorney général, l'Allemagne, en tous cas ne rentre pas dans cette catégorie, puisque l'Amérique n'entretient officiellement aucune relation avec l'Allemagne. En outre, la loi de 1819, fut faite pour une situation internationale qui n'existe plus aujourd'hui. Le président tient en ce moment un grand Conseil avec ses ministres. Cinq ministres, ceux de la Marine, de la Guerre, des Finances, des Affaires Etrangères, de l'Intérieur sont d'avis que le président doit passer outre à son scrupule juridique et donner l'autorisation d'armer immédiatement les navires de commerce. La décision du président est attendue d'un moment à l'autre. On croit qu'elle sera favorable et permettra d'armer les navires.

Les sénateurs pacifistes sommés de démissionner et M. Wilson d'agir

Londres, 7 Mars.

On mande de New-York au *Daily Telegraph*, que les sénateurs pacifistes sont assaillis de lettres les sommant de donner leur démission. Dans la ville natale de M. La Follette, une pétition l'invitant à se démettre de son mandat se couvre de signatures.

Dans un grand meeting tenu à New-York, après qu'on eut recueilli les 30 pièces d'argent qui seront offertes à M. Stone, l'assemblée a voté un ordre du jour demandant au président Wilson d'agir sans attendre la décision du Sénat et de constituer un Cabinet de coalition.

M. Wilson cependant est l'objet de certaines critiques, parce qu'il n'a pas déclaré la guerre à l'Allemagne après le torpillage du *Laconia*.

Les complots allemands aux Etats-Unis

New-York, 7 Mars.

Le docteur Hinder et le docteur Sokunner ce dernier serait de nationalité allemande, ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir préparé une expédition militaire contre une nation étrangère.

La police qui les a interrogés durant toute la nuit dernière, déclare qu'ils ont avoué avoir reçu 300.000 francs de l'espion boche Wolff Vinigel.

La réponse de l'Autriche

Washington, 7 Mars.

La réponse de l'Autriche a été reçue à Washington. Les autorités sont frappées du fait que cette note insiste sur la différence entre les navires ennemis et les navires neutres.

L'impression est que l'Autriche, tout en adhérant expressément à la théorie allemande de la guerre sous-marine, désirerait éviter la rupture.

Les autorités officielles inclinent à attendre un acte décisif de l'Autriche. On ne croit pas que le gouvernement rompe immédiatement avec l'Autriche, simplement parce que l'Autriche soutient la thèse germanique en ce qui concerne la guerre sous-marine.

L'affaire du Mexique et M. Zimmermann

Bâle, 7 Mars.

On mande de Berlin :

La grande Commission du Reichstag a continué la discussion interrompue samedi du budget des Affaires Etrangères. Un député socialiste a soulevé la question des instructions envoyées au chargé d'affaires allemand à Mexico, et critiqué la manière d'agir du secrétaire d'Etat.

M. Zimmermann a exposé longuement les intentions du gouvernement qui ont donné lieu à ces instructions. Il a dit notamment :

« Il était naturel et bien justifié de notre part de chercher à nous assurer un allié pour l'éventualité d'une guerre avec les Etats-Unis. Il ne nous déplaît pas que la divulgation de nos instructions par les Américains ait eu pour résultat, entre autres, d'informer le Japon.

« La voie suivie pour la transmission de ces instructions était la plus sûre que nous ayions à notre disposition à cette époque. Comment les Américains ont-ils été mis en possession du texte de nos instructions envoyées tout entières à Washington en écriture chiffrée, c'est ce que nous ignorons encore complètement à l'heure actuelle ; il est malheureux que ce document soit tombé aux mains des Américains, mais cela ne change rien au fait que notre démarche était rendue nécessaire par la sauvegarde de nos intérêts en Amérique. »

Un orateur national libéral estime aussi que l'Amérique n'a aucun motif d'être particulièrement mécontente. Le président Wilson ne s'est-il pas lui-même efforcé de soulever tous les neutres contre l'Allemagne.

Un orateur de la fraction socialiste du travail, a critiqué ensuite la conduite de l'Allemagne dans cette affaire.

Ces assertions ont été énergiquement combattues par un orateur du Centre, tandis qu'un représentant du parti progressiste populaire a critiqué la manière dont l'affaire a été portée à la connaissance du public allemand.

UNE MANIFESTATION NATIONALE A LA SORBONNE

Toute la France debout pour la Victoire du Droit

Paris, 7 Mars.

Une imposante manifestation nationale a eu lieu cet après-midi au grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence du président de la République, sous la présidence de M. Deschanel, président de la Chambre.

Les grandes associations françaises, sans distinction de partis, groupées sous le titre de « Toute la France debout pour la Victoire du Droit », ont, par l'organe de leurs délégués, déclaré solennellement leur volonté de soutenir l'effort de nos héroïques combattants, qui luttent et meurent pour la cause de la civilisation.

Le grand amphithéâtre était comble bien avant l'heure fixée pour l'ouverture de la cérémonie. Le chef de l'Etat a été reçu par M. Briand, président du Conseil, entouré des autres membres du gouvernement ; par le président du Sénat, le président de la Chambre, les ambassadeurs et les ministres des nations alliées, etc.

A 2 heures précises, le président de la République, suivi des hautes personnalités présentes, a franchi le seuil du grand amphithéâtre. A ce moment, la salle, debout, frémissante d'enthousiasme, a couvert de ses bravos répétés les accents de la *Marseillaise* exécutée par l'orchestre.

Successivement, MM. Deschanel, Viviani, Barthou, ont prononcé d'émouvants discours empreints du plus pur patriotisme. Puis, les représentants des diverses associations, des groupements, des confessions religieuses, des corporations, ont solennellement prêté le serment de lutter jusqu'au bout pour la défense du droit.

M. Ernest Lavisse, de l'Académie Française, parle au nom de la Fédération des Associations ; M. André Weiss, de l'Institut, au nom du Comité de propagande ; M. Sylvain Lévy, professeur au Collège de France, au nom du Comité israélite ; Mme Jules Siegfried, au nom des Associations féminines.

Le maire de Verdun, prenant enfin la parole, dit :

« J'ai vécu une minute d'intense émotion à la fois sublime et douce, douloureuse et tragique, quand, dans la grande galerie de la citadelle, j'ai reçu de la main de M. le président de la République et des ambassadeurs alliés le témoignage de leur admiration. J'ai vu le nom de Verdun buriné à jamais sur les tables de l'histoire, auréolé d'une gloire qui ne sera jamais dépassée. La palme que je viens de recevoir des mains de M. le président du Conseil municipal de Paris, au nom de la ville et des communes de France, auxquelles j'adresse des remerciements émus, fait revivre en moi cet inoubliable instant et, au nom de tous mes compatriotes, devant la France et devant vous, je viens dire notre infinie reconnaissance à ces héroïques soldats qui n'ont pu empêcher notre ruine, mais qui ont sauvé la ville de la souillure allemande. Et malgré nos misères présentes, je leur crie : « Jusqu'au bout, jusqu'à la victoire ! ».

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 7 Mars.

La séance est ouverte à 2 heures 20, sous la présidence de **M. Monestier.**

L'Affectation des Employés des P. T. T.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Nadi sur les suites données par le ministre de la Guerre à l'ordre du jour voté par la Chambre, le 13 juillet 1916, concernant l'affectation des employés des P. T. T., agents et sous-agents des classes 1902, 1903 et 1904 aux services télégraphiques et postaux des armées.

L'interpellation de M. Nadi

M. Jules Nadi rappelle que son ordre du jour avait pour but, en demandant l'emploi des professionnels des P. T. T., de donner aux soldats le maximum de réconfort moral dans les réceptions régulières des lettres et colis. Or, ces agents mobilisés ont été affectés dans des régiments du génie au lieu d'être nommés vaguemestres.

M. Nadi rappelle les termes de l'ordre du jour voté dans ce sens par la Chambre. Nous demandons que la totalité des sous-agents des classes 1902, 1903, 1904 soient affectés, soit au 8e génie s'ils ont des connaissances télégraphiques, soit dans les gares régulatrices au service des correspondances, soit comme vaguemestres ou aides-vaguemestres. C'est la volonté que la Commission des Postes et la Chambre elle-même ont manifestée à plusieurs reprises. (Applaudissements sur divers bancs.)

M. Deshayes, au nom de la Commission des P. T. T. déclare que cette Commission appuie en principe les observations présentées par l'interpellateur.

M. René Besnard. — Les explications de M. Deshayes, au nom de la Commission, me permettront d'être très bref. Je suis entièrement d'accord avec lui. Il ne s'agit que des agents et sous-agents des classes 1902-1903-1904, classes relativement jeunes. Les agents ont été affectés au 8e génie. M. Nadi n'est intervenu que pour les sous-agents. Ceux-ci peuvent être divisés en deux catégories : tous les facteur-receveurs ont été et seront affectés au 8e génie. 1.500 facteurs appartenant à la réserve sont affectés comme vaguemestres de régiment. Mais je ne puis priver de leur emploi de vaguemestre des pères de familles nombreuses, des auxiliaires. (Applaudissements.)

M. Monestier lit l'ordre du jour de Nadi invitant le gouvernement à affecter au 8e génie ou aux services de la poste aux armées tous les sous-agents des classes 1902, 1903, 1904.

Nombreuses voix : Ordre du jour pur et simple ! L'ordre du jour pur et simple est voté à mains levées et à la presque unanimité.

La crise du fourrage

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations de : 1° M. Barthe, au sujet de l'aggravation de la crise de ravitaillement en fourrage de la région du Midi par suite des procédés illégaux mis en œuvre par l'Intendance; 2° de M. Long sur la situation de notre production et nos approvisionnements en blé; 3° de M. Théveny, au sujet de la taxation du prix de l'orge fixée à 31 francs par le décret du 17 janvier; 4° de M. Laurent Eynac, sur la fixation arbitraire de la taxe sur les orges; 5° de M. de Monzie sur la suite que le gouvernement compte donner aux vœux émis par la Chambre de commerce de Lyon le 1er février et sur la politique économique par laquelle il entend répondre à la guerre sous-marine.

M. Barthe lit un certain nombre de lettres de viticulteurs du Midi se plaignant de ne nourrir que très difficilement les chevaux et les vaches; il incrimine l'autorité militaire d'avoir empêché l'expédition dans le Midi de marchandises engrangées, notamment dans le Vaucluse.

M. Herriot déclare que des mesures ont été prises pour faciliter ces transports.

La question du blé

M. Long développant son interpellation sur les blés demande au gouvernement de faire connaître son plan pour l'approvisionnement. Il faut songer à accroître la production, mais ce n'est pas seulement l'appât du gain, il faut donner instamment des engrais aux agriculteurs. Il faut dire toute la vérité au pays.

Les empires du centre à eux seuls absorbent de 80 à 100 millions de quintaux, de toute façon il nous manquera au moins 50 % de nos besoins. C'est le résultat d'une crise universelle qui dure depuis trois ans. Trop longtemps on a masqué au pays la vérité. On lui a dit que l'ennemi était affamé, alors que nous ne manquerions jamais de rien. (Mouvements, applaudissements). La Chambre depuis février 1915 a pressé le gouvernement de prendre les mesures nécessaires. Il faut une politique de restrictions effectives. Il faut donner à l'agriculture de la main-d'œuvre, des machines, des engrais.

M. Long critique les mesures prises jusqu'ici comme inefficaces : la réduction des menus à 2 plats, l'interdiction du pain frais ne donnent que des résultats insignifiants. On a fait beaucoup de bruit pour pas grand chose. (Applaudissements).

M. Long estime que la prime à la culture du blé en France sera inopérante tandis qu'elle serait efficace dans l'Afrique du Nord et en Afrique

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 8 Mars

— 77 —

La Petite Magg

DEUXIEME PARTIE

L'Attentat du Métro

— Un chef de station du Châtelet, l'électricien qui a trouvé l'engin et un des employés chargés du poinçonnage des tickets.

— Certainement... Je vais entendre ces gens moi-même.

« Répondez à M. Duponchel qu'il vous les envoie sans tarder, et en même temps, prévenez le Parquet ».

Le secrétaire courut exécuter les ordres du chef de la Sûreté.

Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que M. Duponchel pénétrait chez son supérieur.

— Vos témoins sont là ? interrogea immédiatement celui-ci.

— Oui, monsieur.

— Voulez-vous faire entrer d'abord celui qui a découvert la bombe.

Le commissaire retourna à la porte, l'écarta et fit un signe.

Un homme, en tenue d'ouvrier, une casquette d'uniforme sur la tête, parut.

— Dites-moi tout ce que vous savez ! interrogea vivement M. Juliot.

— Voilà, monsieur... Je suis attaché au service de la voie du Métropolitain, et j'avais été chargé d'examiner plusieurs signaux de la ligne numéro 4, dont le fonctionnement laissait à désirer.

« Comme j'avais déjà accompli une partie de ma besogne et me dirigeais vers un signal placé entre les Halles et le Châtelet, je dus, à un moment donné, me garer d'une rame en marche en m'introduisant dans un des refuges placés de distance en distance le long de la voie.

— Oui... après ? fit le chef, qui avait hâte de voir le témoin arriver au point important de sa déposition.

— Au moment où je pénétrais dans le refuge, le rayon de la lanterne que je tenais à la main tomba sur une boîte de forme rectangulaire qui se trouvait dans un angle de la maçonnerie.

« Je crus aussitôt qu'il s'agissait d'un nécessaire d'électricité oublié par un collègue, et pendant que la rame passait à côté de moi, je me penchai pour examiner ma trouvaille.

« Je m'aperçus que je n'avais nullement affaire à ce que je m'étais tout d'abord imaginé.

« Noire, assez plate, munie d'une tige de métal qui semblait devoir se tirer hors de la boîte ou s'y enfoncer à volonté — mais qui pour le moment en était entièrement sortie, — la boîte ne ressemblait en rien à un nécessaire d'électricien.

« En même temps que je faisais cette constatation, je me rappelai tout à coup un dessin paru, il y a quelques mois, dans un journal, et représentant la bombe dont on s'était servi lors de l'attentat de la rue de Berne... Monsieur le chef de la Sûreté se rappelle sans doute à quoi je fais allusion ?

— Oui... oui... allez !

— Je me dis aussitôt que je devais me trouver en présence d'un engin analogue, et me souvenant qu'un dispositif ingénieux commandait automatiquement l'explosion de la bombe de la rue de Berne, je pensai que celle-ci allait éclater d'un moment à l'autre.

« J'avoue avec honte que j'eus tout d'abord un instant de frayeur et fus sur le point de me sauver au plus vite.

« Heureusement, je réfléchis tout de suite aux conséquences terribles que pouvaient avoir cette explosion.

« Qui sait ? J'avais peut-être encore le temps d'emporter la bombe hors du tueul !

« Aussitôt mon parti fut pris.

« J'empoignai la boîte et je me mis à courir vers le Châtelet.

« Je n'en étais heureusement pas très éloigné. Deux minutes après, je mettais le pied sur le quai de la station ; et comme son chef se trouvait sur mon passage, je le mis en deux mots au courant de ma trouvaille.

— A mi-voix, j'espère ? Il était inutile d'affoler les voyageurs se trouvant sur le quai.

— J'avoue n'avoir pas eu cette précaution... et mes paroles furent interceptées par quelques personnes.

— Alors il y a eu une panique ?

— Non... La nouvelle ne mit pas plus de temps à se propager que je n'en mis à sortir de la station.

— Et c'est alors que vous vous êtes rendu au commissariat du quai de Gesvres ?...

— Oui, c'était le plus proche... Le chef de la station m'a accompagné et nous avons presque aussitôt été rejoints par un de ses employés, qui croit comme lui avoir vu l'auteur de l'attentat.

— Et vous ne l'auriez pas vu également ?... Peut-être ne faisait-il que s'éloigner lorsque vous avez découvert la bombe et a-t-il pris la fuite à votre approche ?

— Je n'ai remarqué personne.

— C'est bien... Je vous remercie... et en même temps je vous félicite très vivement de votre courage... et de votre sang-froid.

« Monsieur Duponchel, voulez-vous appeler le chef de station ? »

Le commissaire de police, ayant emmené l'électricien hors du cabinet, y introduisit ensuite le témoin que réclamait le chef de la Sûreté.

Celui-ci l'interpellait aussitôt :

— Je viens d'apprendre de quelle façon vous avez été prévenu qu'un attentat anarchiste avait été commis sous le tunnel voisin de votre station.

« Etes-vous à même de me donner d'utiles indications sur l'attentat ou sur son auteur ?

— Oui, monsieur, fit avec décision le fonctionnaire de la Compagnie Métropolitaine.

« Je suis à peu près certain d'avoir vu le coupable.

— Voilà une déclaration dont la gravité ne peut manquer de vous échapper, observa le magistrat.

« Aussi je vous engage à faire bien attention à ce que vous allez dire.

— Je connais toute l'importance de mon acte... Et je ne dirai rien dont je ne sois absolument certain.

— Eh bien, parlez !

— Une petite heure avant le moment où l'électricien qui sort d'ici m'a fait part de l'événement, c'est-à-dire vers 6 h. 20 ou 25, je me tenais devant la porte de mon bureau — situé au milieu du quai de la station — quand je vis passer devant moi un agent de la Compagnie qui, à ma vue, tourna la tête vers l'autre quai, comme s'il voulait éviter de me saluer.

« Rien, à vrai dire, n'oblige les agents du Métropolitain à donner aux agents d'un grade supérieur la moindre marque de respect. Cependant le fait est d'un usage constant, en sorte que l'impolitesse voulue de celui-ci me frappa.

« Je pensai immédiatement à un de mes anciens sous-ordres dont j'avais demandé et obtenu le déplacement, et qui avait à peu près la tournure de cet homme.

« Comme cette idée m'était venue au moment où il passait auprès de moi, j'eus la présence d'esprit de regarder le numéro brodé sur son collet, afin de rechercher ensuite sur les contrôles de l'administration si cet agent était, ou non, connu de moi.

« Ce numéro était le 946.

« Pendant que je sortais mon calepin de ma poche pour le noter soigneusement, je vis mon homme s'engager au bout du quai dans le petit escalier donnant sur la voie, et s'enfoncer dans le tunnel.

« Bien que mes collègues les agents des stations ou des voitures n'aient absolument rien à faire dans le souterrain, et que, seuls, les ouvriers de la voie ou les électriciens aient des raisons d'y pénétrer, je n'attachai aucune importance à ce fait.

Puis, comme la sonnerie de mon téléphone m'appelait, je rentrai dans mon bureau et je cessai immédiatement de songer à ce que je venais de voir.

Maxime LA TOUR.

(La suite à demain.)

occidentale. (Applaudissements). Il préconise un meilleur emploi de la main-d'œuvre agricole et la mobilisation civile.

M. Long. — L'erreur a été de vouloir présenter au pays l'état de guerre comme agréable. Il faut voir la guerre telle qu'elle est pour la faire jusqu'au bout. Il faut connaître sa rudesse. L'Allemagne est perdue, mais il ne faudrait pas qu'elle nous entraîne avec elle dans la ruine. Prenons garde.

Cris : A demain !

La suite de la discussion des interpellations est renvoyée à demain après-midi.

La séance est levée à 6 heures 30.

Notules Marseillaises

Triste constatation !

Pendant les deux journées de dimanche et lundi derniers (4 et 5 mars) il a été enregistré, aux bureaux de l'Etat-Civil :

39 naissances,
118 décès.

C'est là une statistique navrante et de nature à nous faire réfléchir ! Elle est due, certes, en grande partie, à ce que toute notre belle jeunesse et tous les hommes adultes sont actuellement sur nos différents fronts pour repousser l'ennemi exécré. Au retour de nos braves poilus dans leurs foyers, cette désolante situation se modifiera, sans doute, par l'élévation du nombre des naissances et aussi probablement par l'abaissement de celui des décès, car de combien ont hâté la fin les chagrins de ceux de l'arrière ?

Tout de même, il faut se rappeler qu'avant la guerre, déjà, les décès dépassaient sensiblement les naissances à Marseille. C'est là un problème bien angoissant pour l'avenir de notre race. Il faudra l'examiner et le résoudre car la France devra rayonner dans le monde délivré du militarisme prussien !

Chronique Locale

Les communes de Bordes, Moussey et Sousse (Tunisie) sont consignées à la troupe pour cause d'épidémies.

La correspondance des rapatriés des régions envahies. — Les correspondances adressées aux populations des régions envahies depuis les hostilités ont été centralisées dans certains bureaux et peuvent être réexpédiées à leurs destinataires sur leur demande, sous réserve de l'application des règles habituelles, savoir :

1° *Nord.* — Correspondances à destination de Lille, Roubaix, Tourcoing, Cambrai, Douai et Valenciennes. Adresser la demande de réexpédition au receveur des postes et télégraphes de Paris, 121. Autres localités ou villes du Nord : adresser la demande de réexpédition au receveur des postes et télgraphes de Paris X°.

2° *Pas-de-Calais.* — Pour tous les bureaux, adresser la demande de réexpédition au receveur des postes et télégraphes de Boulogne-sur-Mer.

3° *Somme.* — Pour tous les bureaux, adresser la demande de réexpédition au receveur des postes et télégraphes d'Abbeville.

A la suite de la note publiée hier dans le *Petit Provençal* signalant la pénible situation où se trouve une famille de mobilisé, les cheminots du bureau de l'ingénieur en chef du service de la voie, 17, rue Grignan, ont fait entre eux une collecte qui a produit la somme de 29 fr., laquelle a été apportée à la famille par deux camarades.

Nous félicitons vivement ces braves gens de leur joli geste.

Répartition du sucre. — Les épiciers et détaillants de sucre sont priés d'assister à la grande assemblée qui aura lieu ce soir, rue des Dominicaines, 50.

Chemins de fer P.-L.-M. — Numéros des expéditions à recevoir les 8 et 9 du courant pour les marchandises de la 1re catégorie seulement :

Marseille-Saint-Charles : du n° 68.501 au 68.550; Marseille-Prado, marchandises ordinaires : n° 16.030 au n° 16.914; Marseille-Vieux-Port : du n° 4.406 au 4.505.

La conférence de Dicksonn. — Rappelons que c'est cet après-midi, à 3 heures, au théâtre du Châtelet, qu'aura lieu l'intéressante conférence de Dicksonn sur les mystères du spiritisme, accompagnée de très intéressantes expériences. Dernières places en location, maison Messerer, rue Saint-Ferréol, 74.

Scandaleux exploits de nervis aux Caillols. — Dimanche dernier, une dizaine de jeunes voyous qui s'amusaient au quartier des Caillols, se livrèrent à de multiples déprédations, puis se mirent à maltraiter les passants. Les vitres de divers magasins furent brisées à coups de pierres et plusieurs personnes furent blessées, notamment le jeune jardinier Barthélemy Marius, qui reçut deux coups de couteau dans le dos. L'enquête ouverte par M. Vessard, commissaire de police, vient d'aboutir à l'arrestation de la plupart de ces vauriens. Baude François, 17 ans ; Esato Henri, 19 ans ; Deblaches Marcel, 19 ans ; Giovacchino Joseph, 18 ans ; Callicuto Raphaël, 16 ans ; Manago François, 17 ans, qui ont été écroués. Deux autres individus, L... Mathieu et C... Marcel, ont été invités à se tenir à la disposition de la justice et laissés en liberté.

Le meurtre du brigadier Lieutaud. — On se rappelle que dans la soirée du 25 octobre dernier, le brigadier Lieutaud, du service de la Sûreté, qui se disposait à procéder à l'arrestation de trois individus d'allures suspectes fut mortellement blessé par l'un d'eux, nommé Roch Negri. Le meurtrier fut appréhendé ainsi que ses deux complices Santelli Pierre et Molinaris Andrea. L'information de cette dramatique affaire, confiée à M. de Possel, juge d'instruction, vient d'être définitivement clôturée. Sur avis de M. le général commandant la 15e région, il a été décidé, après examen du dossier, que le meurtrier et ses complices seraient soumis à la juridiction civile. En conséquence, M. de Possel a rendu, hier, une ordonnance renvoyant devant la Chambre des mises en accusation d'Aix Roch Negri, Santelli Pierre, Molinaris Andrea sous l'inculpation de coups et blessures à agent dans l'exercice de ses fonctions, avec intention de donner la mort et complicité.

Après le verdict de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, Roch Negri sera traduit devant le Conseil de guerre de la 15e région pour désertion.

Vol de 9.000 francs à la Trésorerie Générale. — Hier après-midi, M. Joseph Agarrat, receveur des Contributions Indirectes, s'était rendu à la Trésorerie Générale pour y faire un versement de 9.000 francs. En attendant son tour, M. Agarrat voulut brûler une cigarette ; il déposa à côté de lui, sur l'appui-main, son argent. Un habile aigrefin, qui le pistait, en profita. Se saisir immédiatement des 9.000 francs et disparaître ne fut que l'affaire d'un clin d'œil pour le voleur. Mais, fort heureusement, il avait été aperçu. Un employé de la Trésorerie, M. Zucarelli, se lança à sa poursuite et parvint à l'appréhender rue Lulli. Ramené au commissariat de police du IIIe arrondissement, le voleur, qui avait encore sur lui les 9.000 francs, déclara se nommer Pierre Yssautier, 62 ans, marchand, de passage à Marseille. De l'hôtel des Princes, où il était descendu, Pierre Yssautier a été conduit à l'hôtel... de la prison Chave. Grandeur et décadence.

Mystérieux blessé. — Avant-hier matin, vers 6 heures, chemin du Rouet, en face du numéro 81, on trouvait étendu sur le sol et grièvement blessé d'un coup de revolver à la tempe droite, un homme vêtu de l'uniforme de sergent d'infanterie coloniale. On lui fit donner des soins à la pharmacie Ricard, puis il fut transporté à l'hôpital militaire. Son état est très grave. Ce blessé n'avait aucun papier sur lui, et son identité n'a pu être établie.

En 4e Chambre. — Il y a plusieurs jours, un employé de la Compagnie des Tramways nommé Lucien Rey, s'improvisant stratège en plateforme, discourait sur un tram circulaire Corniche sur la marche de la guerre qui n'allait peut être pas aussi rapidement qu'un tramway à la sixième vitesse. D'après Lucien Rey, non seulement ça n'allait pas vite, mais même ça n'allait pas du tout. Fatigué d'entendre de pareils propos, un officier de marine, qui se trouvait à côté du beau parleur, l'invita à modérer ses termes. Vous devinez la réplique de Lucien Rey. Elle ne fut pas du goût de l'officier qui fit dresser procès-verbal à son interlocuteur. A la suite de ces faits, Lucien Rey était traduit, hier, en 4e Chambre où M. le président Rabaud, par des paroles pleines d'à-propos, lui fit sentir combien était répréhensible sa conduite en raison des circonstances actuelles. Ajoutons que le semonce fut appuyée d'une condamnation à 2 mois de prison avec sursis et 200 fr. d'amende qui, espérons-le, aura, elle aussi, un effet salutaire.

Les vols. — Vers 8 heures, avant-hier soir, pendant que le charretier Jean Cadioux faisait une livraison dans un magasin, traverse des Chartreux, un malfaiteur ouvrait le caisson de son camion, arrêté près de là, et s'emparait d'une sacoche contenant 650 francs.

AVIS A NOS LECTEURS

Régiementation des « Petites Annonces »

Par suite d'une récente décision du gouvernement, prise dans un but de sécurité nationale, les *PETITES ANNONCES*, rentrant dans les rubriques suivantes :

Offres et demandes d'emploi, Cours et Institutions, Leçons, Renseignements, Recherches, Locations, Achats et Ventes, Perdus et Trouvés, Fonds de Commerce, Capitaux, Occasions, Avis personnels, Pour se retrouver, Réfugiés et Disparus, Alimentations, Divers, Mariages, Petite correspondance, etc., destinées à paraître dans un journal ou publication quotidienne ou périodique, *seront soumises au préalable au visa du commissaire de police du lieu de résidence de l'auteur de l'annonce.* S'il n'y a pas de commissaire de police dans ce lieu de résidence, le visa sera donné par le *commissaire spécial du chef-lieu du département* ou, à défaut, par un *commissaire spécial désigné par le préfet.*

Ces dispositions entreront en vigueur à partir du 10 mars.

Comme suite à cette décision, les annonces énumérées ci-dessus venant de la commune de Marseille seront exclusivement reçues *à partir d'après-demain vendredi 9 mars*, dans les bureaux de l'Agence Havas, 31, rue Pavillon, où le visa sera apposé.

En ce qui concerne les villes autres que Marseille, nous engageons nos lecteurs à se conformer strictement à la présente instruction, c'est-à-dire à faire viser à l'avenir leurs petites annonces avant de nous les adresser par le commissaire de police de leur résidence, ou, s'il n'y a pas de commissaire dans leur localité, par le commissaire spécial du chef-lieu du département.

Cette formalité est indispensable pour éviter tout retard dans l'insertion des annonces.

Une Bourrasque sur Marseille

Une violente bourrasque a passé sur Marseille l'avant-dernière nuit. Le vent du Sud-Est soufflait en tempête et la pluie tombait à flots causant un peu partout des dégâts plus ou moins importants.

Au chemin de Mazargues, un bâtiment en construction, dépendant de l'usine Paulet, a été détruit. L'accident s'est produit heureusement avant l'heure où les ouvriers commencent leur travail, de sorte qu'on n'a pas eu à déplorer d'accident de personnes. Les dégâts s'élèvent à 250.000 francs environ.

Le mauvais temps a continué durant la matinée et la pluie qui avait cessé dans l'après-midi, a repris vers le soir, accompagnée d'éclairs et de lointains roulements de tonnerre.

La bourrasque a sévi avec violence dans la rade. Soufflant du Sud-Est dans la journée, le vent a tourné à la *largade* vers le soir. La mer est demeurée très agitée au large et très haute dans les ports. A part quelques embarcations qui ont dérivé à la suite de la rupture de leurs amarres, le mouvement de la navigation n'a pas été empêché.

Un Tramway déraille rue de la République

Vers trois heures, hier après-midi, un tramway de la ligne place Carnot-Estaque-Plage, composé d'une motrice et de deux remorques descendait la rue de la République lorsque en arrivant devant la pharmacie du Passage, il déraila à la suite de la rupture d'un essieu.

Une des remorques du grand modèle vint buter contre un pilône de la ligne aérienne qui, sous la violence du choc fut renversé et les fils se rompirent sur 400 mètres de distance. Mais par un hasard étonnant personne ne fut blessé.

Malgré la diligence apportée à la réparation de la ligne, la circulation a été interrompue dans le centre de la ville, durant une grande partie de l'après-midi. — Z

COUR D'ASSISES DES ALPES-MARITIMES

Le Scandale du Mont-de-Piété de Nimes

LE VERDICT

Nice, 7 Mars.

Après deux remarquables plaidoiries de Mes Gassin et Henri Gaujal, le jury se retire pour délibérer sur les trente-trois questions qui lui sont posées et il en rapporte un verdict en conséquence duquel, la Cour condamne Navone à *10 de travaux forcés* et *20 ans d'interdiction de séjour* ; Amapane et Trucchi, à *5 ans de prison* et *5 ans d'interdiction de séjour* ; Veyret, à *4 ans de prison* ; Huet, à *3 ans de prison* ; Bernard a été *acquitté.*

Marseille et la Guerre

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 28 jours, du 9 février au 8 mars 1917, aura lieu le vendredi 9 mars 1917, de 9 heures à 4 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 1 à 500 et les *ter* du 1er canton.

La perception de la rue Clapier, 4, paiera du numéro 1 à 500 et les *ter* du 2e canton (A à L).

La perception de la rue de la Darse, 23, paiera du numéro 1 à 500 et les *ter*.

La perception du boulevard des Dames, 63, paiera du numéro 1 à 250 et les *ter* des 3e et 4e cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 1 à 500 et les *ter* du 5e canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera du numéro 1 à 500 et les *ter* du 6e canton.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera du numéro 1 à 250 et les *ter* des 7e et 12e cantons.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, paiera du numéro 1 à 500 et les *ter* du 8e canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 1 à 500 et les *ter* du 9e canton.

La perception de la rue Marengo, 74, paiera du numéro 1 à 500 et les *ter* des 10e et 11e cantons.

Les Pupilles du Département

Le Conseil de famille s'est réuni hier. Dix demandes de retrait d'enfants sont présentées par M. Merlat, conseiller général. Le Conseil les a adoptées ; deux sont rejetées et une ajournée. Les comptes de tutelle, au nombre de 23, avec une moyenne de 390 francs sont approuvés ainsi que 9 comptes de tutelle concernant des pupilles décédés. Le total 1.734 fr. 67, sera conformément à la loi, versé au budget départemental pour être employé à des dots de mariage.

Les gages des pupilles, destinés à leur pécule, mis en recouvrement en 1916, s'élèvent à 214.844 fr. 80 cent. Sur cette somme, 156.502 fr. 67 ont été recouvrés. Il reste à recouvrer 58.342 fr. 13 ; des poursuites sont autorisées contre les débiteurs pour une somme de 1.978 francs.

Le Comité des dames de l'inspection étant venu remercier le Conseil de famille, pour sa sollicitude envers les pupilles qui sont au front, le président, auquel se joignent tous les membres, témoigne la reconnaissance du Conseil pour l'œuvre patriotique à laquelle elles se consacrent avec un inlassable dévouement.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Sur le Front Français

Communiqué anglais

7 Mars, 20 heures.

La situation n'a subi aucune modification au cours des dernières vingt-quatre heures. Un bombardement d'Ypres a été arrêté par le tir de notre artillerie. Les positions allemandes ont été bombardées à l'ouest de Messines.

L'aviation a montré beaucoup d'activité dans la journée du 6. De nombreuses reconnaissances, prises de vues photographiques et opérations en liaison avec l'artillerie ont été exécutées avec succès. D'utiles renseignements ont été recueillis. Nos aviateurs ont jeté un grand nombre de bombes sur les cantonnements et dépôts ennemis.

Un très grand nombre d'appareils allemands ont tenté, avec énergie, mais sans succès, de gêner les opérations de nos pilotes. Au cours de nombreux combats aériens livrés pendant la journée sur toute l'étendue du front, trois appareils ennemis ont été descendus et au moins trois autres contraints d'atterrir avec des avaries. Quatre des nôtres ont été abattus et sept autres ne sont pas rentrés.

LA SITUATION

Paris, 8 Mars, 1 h. 45.

Les Allemands, devant leur échec du bois des Caurières semblent se résigner, pour le moment, à ne pas persévérer dans leur effort sur la rive droite de la Meuse. Cependant, nos batteries ont dû, sur la rive gauche, disperser sous leurs feux des rassemblements de troupes que l'ennemi essayait de masser à la lisière septentrionale du bois de Malancourt, sans doute pour y recommencer un coup de surprise. Mais la tentative, cette fois, a été déjouée avant même d'avoir pu être esquissée.

Sur le reste du front, on ne signale, de part et d'autre, que des actions secondaires où l'infanterie n'est intervenue que par actions modiques. Par contre, la lutte d'artillerie est devenue littéralement furieuse, au point que le bruit de la canonnade, comme pendant la bataille de la Marne, se répercute jusque dans Paris.

Sur le front britannique, la journée n'a apporté aucun changement de la région de l'Ancre, où nos alliés consolident et organisent activement les positions qu'ils ont récemment conquises.

Communiqué belge

Le Havre, 7 Mars.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Bombardement réciproque à l'est de Ramscapelle et vers Dixmude.

LE REGIME DES CARNETS DE SUCRE

Nouvelles résolutions

Paris, 7 Mars.

Le Comité central de répartition des sucres, sous la présidence de M. Mauger, député, dans sa séance du 7 mars, a adopté les résolutions suivantes, en ce qui concerne certaines questions intéressant le régime des carnets de sucre :

1° Les Comités départementaux de répartition pourront attribuer à nos prisonniers de guerre en Allemagne une ration de 250 grammes par tête et par mois;

2° Les Comités départementaux pourront attribuer à tout homme mobilisé, qui vient passer une permission ou un congé dans sa famille, une ration qui variera avec la durée de sa permission. Elle sera de 250 grammes pour les permissionnaires de sept jours au moins, de 500 grammes pour les permissionnaires de vingt jours au moins, et 750 grammes pour les permissionnaires d'un mois. Toute fraction supplémentaire de dix jours donnera lieu à une attribution de 250 grammes de sucre. La ration sera attribuée au moyen d'un coupon spécial, sur la présentation du titre de permission, par l'autorité communale qui mentionnera sur ce titre la délivrance de ce coupon;

3° La ration destinée à la consommation des élèves internes des lycées, collèges et pensions sera attribuée à l'établissement d'instruction ou d'éducation dont ils font partie. Pendant les vacances, leurs parents pourront réclamer la délivrance, au lieu de leur résidence, de coupons spéciaux représentant leur consommation d'après les mêmes règles que pour les permissionnaires. Quant aux demi-pensionnaires de ces établissements, ils seront comptés dans leur famille;

4° En cas de déplacement, pour séjourner à la campagne ou dans une ville d'eau, le titulaire d'un carnet, pour lui et les membres de son entourage, pourra se faire délivrer du sucre dans le lieu de sa nouvelle résidence après que les coupons correspondant au temps de son séjour auront été timbrés à la Mairie;

5° La ration supplémentaire accordée aux malades, 250 grammes par mois, aura un caractère tout à fait exceptionnel. Elle sera obtenue au moyen d'un coupon spécial délivré par l'autorité communale sur présentation d'un certificat médical qui ne vaudra que pour un mois.

LA MOBILISATION CIVILE

Paris, 7 Mars.

La Commission sénatoriale de l'organisation économique du pays s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle a entendu M. Clémentel et M. Roden sur le texte du projet de loi concernant l'organisation des enrôlements volontaires civils et des réquisitions civiles.

Le gouvernement a fait connaître qu'il acceptait définitivement le texte de la Commission, et il a donné lecture des termes du projet de décret qui suivra la loi. M. Henry Bérenger, rapporteur, a été invité par la Commission à déposer, dès demain, son rapport sur le bureau du Sénat et à en demander l'inscription à l'ordre du jour pour le jeudi 15 mars.

Les Intérêts maritimes

Paris, 7 Mars.

Le ministre de la Marine a reçu une délégation du groupe des intérêts maritimes et coloniaux du Sénat. Cette délégation, composée de MM. Cabart-Danneville, président, Brindeau et Renoux, a entretenu l'amiral Lacaze de diverses questions concernant la défense maritime, la protection de la navigation commerciale et la police du littoral.

La Commission du budget et celle de la marine de guerre, réunies, ont entendu le ministre de la Marine sur le projet de loi portant création du grade de capitaine de corvette. L'amiral Lacaze a, en outre, donné des renseignements sur les conditions dans lesquelles se poursuit la guerre sous-marine.

LES CANTONNIERS

Paris, 7 Mars.

M. Lucien Cornet, sénateur ; MM. Noguès, Guichard, députés, ont présenté à M. Herriot MM. Vial, Launois, Leca et Levasseur, membres du Comité fédéral de la Fédération des Cantonniers de France, qui ont exposé au ministre les revendications des travailleurs de la route.

Communiqué officiel

Paris, 7 Mars.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur le front de Verdun, nos batteries ont pris sous leurs feux des détachements ennemis à la lisière nord du bois de Malancourt.

Tirs de destruction efficaces sur les organisations allemandes du bois des Eparges.

La lutte d'artillerie a été assez active dans les secteurs de Maisons-de-Champagne et d'Embermenil.

Rien à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Le « Rumpler » abattu le 6 mars dans nos lignes, au nord de Laval, a été descendu par le lieutenant Pinsard. C'est le cinquième avion ennemi dont ce pilote a triomphé jusqu'à ce jour.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Paris, 7 Mars.

Le grand état-major russe fait le communiqué suivant :

FRONT OCCIDENTAL ET DE ROUMANIE. — Fusillade et reconnaissances d'éclaireurs.

FRONT DU CAUCASE. — Dans la direction de Bidjar, nos troupes poursuivant l'ennemi, ont engagé une bataille près du Senneh. Dans la direction d'Hamadan, nos troupes se sont emparées du col d'Assad Abad et poursuivent les Turcs qui se retirent vers Kiangemer. La poursuite des Turcs continue également dans la direction de Daouleh Abad.

Les Opérations en Egypte

Communiqué officiel anglais

Londres, 7 Mars.

Communiqué officiel d'Egypte :

Les forces turques ont abandonné, devant la pression de nos groupes avancés, une très forte position dans le voisinage de Sheik-Nuran, à l'ouest de Shellal, après avoir passé deux mois à y construire un formidable système de défenses.

Le 6 mars, nos avions ont effectué une série de bombardements contre les trains ennemis, les installations de chemins de fer et les voies ferrées. Une tonne environ de puissants explosifs a été jetée, faisant de sérieux dégâts.

Le Conflit germano-américain

Les préparatifs de guerre des Etats-Unis

Paris, 7 Mars.

On télégraphie de Washington que le ministre de la Marine a télégraphié, lundi, à toutes les Compagnies de constructions navales pour les prier d'envoyer, dès le lendemain, des représentants à son ministère.

Actuellement les travaux de préparation en vue de la guerre sont activement poussés : 39.000 établissements sont, d'ores et déjà, enregistrés comme prêts à fournir des approvisionnements de guerre. En somme, toutes les mesures prises paraissent dirigées en prévision d'une guerre probable.

L'armement des navires de commerce

Washington, 7 Mars.

M. Wickersham, qui était attorney général dans le cabinet Taft, ayant préparé soigneusement un long argument sur la loi de 1819, soutient que le droit des navires américains d'être armés défensivement a été reconnu depuis longtemps et constamment exercé. Il cite de nombreuses décisions de tribunaux soutenant le dit droit, et il conclut que les armateurs américains seraient parfaitement en droit de procurer des armes à leurs navires et d'équiper ceux-ci pour leur permettre de résister à toute attaque illégale dans l'exercice de leur profession légitime. Mais, comme cette manière d'agir servirait d'excuse à l'Allemagne pour déclarer la guerre, M. Wickersham pense que le président agit convenablement en demandant les pouvoirs du Congrès qui, seul, peut déclarer la guerre.

Zurich, 7 Mars.

La *Gazette de Voss* écrit :

« Le gouvernement américain a non seulement l'intention d'armer les navires de commerce, mais il se propose également de constituer une flotte de bateaux spéciaux qui patrouilleraient dans la zone dangereuse pour combattre les sous-marins ».

Les Agissements allemands en Espagne

L'AFFAIRE DE CARTHAGENE

1.800 kilos d'explosifs et 500 bombes

Madrid, 7 Mars.

Le *Liberal* affirme que les autorités espagnoles ont trouvé dans les caisses découvertes à Carthagène : 1° 1.800 kilos de trinitrotoluol, explosif aussi puissant que la lyddite et la thermite ; 2° 500 bombes chargées ; 3° des rouages d'horlogerie pour faire fonctionner les détonateurs ; 4° un grand nombre de détonateurs.

Venant après le silence de ces derniers jours, l'affirmation du *Liberal* fera certainement sensation.

Le Parti socialiste espagnol contre l'Espionnage boche

Madrid, 7 Mars.

Le journal *El País* publie le manifeste que le Comité national du parti socialiste espagnol, après entente avec les représentants des fédérations régionales, a rédigé pour protester contre le blocus allemand et demande au gouvernement de réprimer, avec la dernière énergie, tout acte d'espionnage commis dans la péninsule au service de l'action sous-marine.

Le manifeste ajoute que si des éléments amis de l'Allemagne tentaient de s'opposer par la force à la répression des actes d'espionnage, le parti socialiste affronterait la lutte contre quiconque à l'intérieur du territoire espagnol essaierait de mettre obstacle à l'œuvre de la légitime défense nationale.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 7 Mars.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Dans la nuit du 5 au 6 mars, l'ennemi a de nouveau tenté une attaque contre les positions que nous avons occupées dernièrement sur le massif de Costabella (vallée de San-Pelligrino). Il a été repoussé et a subi des pertes sensibles.

Le matin du 6 mars, sur le plateau d'Asiago, nos troupes ont pénétré dans les lignes ennemies du Mosciagh. Elles les ont détruites et se sont emparées d'un riche butin d'armes et de munitions.

Dans le secteur du mont Sieff (Haut Cordevole) l'adversaire, construisant depuis quelque temps des galeries de mine vers nos positions, nous avons préparé une contre-mine que nous avons fait éclater à l'aube du 6. La galerie creusée par l'ennemi a été complètement détruite et une de ses positions avancées a sauté en ensevelissant les occupants. Malgré les violents feux de barrage de l'artillerie ennemie nous avons occupé l'excavation de la mine.

Sur le reste du front, actions d'artillerie. Nous avons détruit un observatoire important de l'ennemi dans la zone de Bascoemalo (Carso).

EN MESOPOTAMIE

La poursuite de l'armée turque

Londres, 7 Mars.

Dans l'après-midi du 5 mars, notre cavalerie a été engagée avec l'arrière-garde turque à Laj, à neuf milles au sud-est de Ctésiphon.

En raison de l'éparpillement du matériel de guerre abandonné par l'ennemi sur une étendue de quatre-vingts milles, il est encore impossible de donner une liste exacte de nos prises. La réunion du butin et les opérations pour retirer les canons jetés dans le Tigre se poursuivent.

Jusqu'à présent, trente-huit canons ont été capturés sans compter les mitrailleuses et les canons de tranchées.

Les Espagnols vont expédier leurs Oranges en Amérique

Madrid, 7 Mars.

On mande de Valence que les maisons d'exportation d'oranges ont décidé d'expédier dans l'Amérique du Nord tout leur stock de fruits. — *(Radio).*

Les sous-marins ennemis en Méditerranée

Le Torpillage du contre-torpilleur "Cassini"

107 VICTIMES

Les pirates tirent sur les survivants

Paris, 7 Mars.

Le contre-torpilleur « Cassini », affecté au service des patrouilles de la Méditerranée, a été torpillé par un sous-marin ennemi, le 28 février, à une heure du matin. Une soute ayant fait explosion, le bâtiment a coulé en moins de deux minutes.

Le commandant, 6 officiers et 100 sous-officiers et marins ont péri. 2 officiers et 32 sous-officiers et marins ont été sauvés.

Il résulte des témoignages formels des survivants que, pendant qu'ils essayaient, dans la nuit, de gagner à la nage les radeaux qui flottaient, ils ont entendu des voix crier : « Approchez camarades ». Un instant après, ils ont aperçu la masse sombre du sous-marin, qui a tiré sur eux plusieurs coups de fusil ou de mitrailleuse et un obus. Celui-ci a touché un des radeaux.

Paris, 7 Mars.

Le contre-torpilleur *Cassini*, qui vient d'être coulé en Méditerranée, avait été lancé en 1894. Il avait 80 mètres de longueur, 8 m. 20 de largeur et 3 m. 50 de tirant d'eau. Son déplacement était de 950 tonnes. Ses deux machines avaient une puissance de 5.200 chevaux et sa vitesse était de 21,5 nœuds. Son armement comprenait : 1° un canon de chasse de 100 millim. ; 2° trois canons de 65 millim., un sur la dunette, deux en encorbellement, au centre ; 3° six canons de 74 millim., deux sur le gaillard avant, deux dans les petits encorbellements sur le pont et deux sur la dunette.

Le *Cassini* appartenait à une série de trois navires, dont l'un, le *Casabianca*, a été coulé par une mine le 3 juin 1915 et dont l'autre, le *d'Iberville*, servait avant la guerre dans les mers de Chine.

LA NEIGE

A PARIS

Paris, 7 Mars.

Les giboulées de mars ont fait leur apparition cet après-midi. Dès 1 heure, le ciel devenait sombre, puis la neige se mettait bientôt à tomber et abondamment. Elle fondait dès qu'elle atteignait les toits des maisons et se transformait en boue sur le sol des rues.

EN ECOSSE

Londres, 7 Mars.

Une violente tempête de neige s'est abattue, depuis trois jours, sur la partie occidentale des highlands d'Ecosse. La circulation des trains est complètement interrompue entre Fort-Williams et Glasgow. Deux trains sont absolument bloqués ; un troisième a pu faire machine en arrière et revenir à sa gare de départ.

EN ESPAGNE

Madrid, 7 Mars.

Le mauvais temps recommence à régner dans presque toute l'Espagne. On mande de Burgos qu'une violente tempête de neige a causé des accidents de personnes et de graves dégâts. — *(Radio).*

Une Maison s'effondre à Constantine

TROIS ENFANTS TUES, TROIS FEMMES BLESSEES

Constantine, 7 Mars.

Une maison en construction s'est effondrée sur la route de Philippeville, ensevelissant six personnes ; trois enfants sont tués et trois femmes grièvement blessées.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

GYMNASE. — Après-demain soir, première de *La Belle Hélène* avec le ténor F. Lemaire, le baryton Castrix, le grand comique Saint-Léon, Mlle Néry, M. Derval, Mlle Montamat, MM. Brunet, Pissart, etc. Location ouverte.

VARIETES. — Demain soir, le célèbre comique Dranem chantera et jouera avec en troupe, aux Variétés, l'étourdissante *Revue de Dranem*, où il jouera quatre scènes, dansera avec les Dranem's Girls et chantera, au 2e acte, à 10 h. 15, ses dernières créations. Location ouverte. Tél. 9-65.

ETAT CIVIL DU 7 MARS 1917

NAISSANCES : 26. — DECES : 46.

Tribune du Travail

Ouvrières finisseuses pour culottes demandées chez Mme Gry, 42, rue Thiars, au 2e, bien payées.

Hommes de peine sachant river, ouvriers serruriers, chaudronnier, forgeron et demi-ouvrier demandés, 88, boulevard Baille.

Jeune homme de 13 à 14 ans demandé, rue Lancerie, 14, Vins. S'y présenter après 10 heures.

On demande une demi-ouvrière et une apprentie coiffeuses dégrossie, rue Fontaine-Rouvière, 16.

On demande un bon demi-ouvrier tailleur et une bonne demi-ouvrière et une apprentie. Très pressé. Grand'Rue, 95, au 4e.

On demande de bonnes pompières et apprenties, des demi-ouvrières tailleuses, 138, rue Paradis, Peltine.

On demande des ouvrières et des demi-ouvrières tailleuses, rue de l'Ormeau, 7.

On demande un apprentie tailleuse payée de suite, chez Mlle Léran, 48, rue des Bons-Enfants.

On demande des ouvrières vermicelières. S'adresser à la fabrique des pâtes alimentaires, 122, rue Liandier, Rouet.

On demande des jeunes filles présentées par leurs parents, de 14 à 16 ans, rue d'Aubagne, 67, à la biscuiterie Drevet.

On demande une margeuse typo-litho et demi-ouvrier typo, imprimerie Centrale, 7, rue Venture.

On demande des demi-ouvrières tailleuses confectionneuses, rue Sainte-Barbe, 58, au magasin.

On demande une bonne demi-ouvrière tailleuse et une apprentie, de préférence dégrossie, payée de suite, 58, rue Breteuil, au 2e.

On demande une ouvrière lingère, 10, rue Haxo, au 3e.

On demande une bonne ouvrière pour sacs en papiers, 10, avenue du Prado.

On demande des demi-ouvrières tailleuses et une coursière, rue des Dominicaines, 2, au 3e.

On demande des jeunes gens et des jeunes filles pour faire les courses, High Life Tailor, rue Noailles, 4.

On demande un apprenti cuisinier, 15 francs par mois, nourri, logé, restaurant du Petit Rôti, cours Belsunce, 28.

On demande une bonne sachant tout faire de 30 à 40 ans. Sérieuses références, chez M. Modena, 16, rue Christophe-Colomb, quartier Vauban.

On demande des ouvrières, demi-ouvrières et apprenties couturières. Pressé. Cours Lieutaud, 165, au 1er.

On demande de bonnes ouvrières corsagières et une jeune fille pour faire les courses. S'adresser cours Pierre-Puget, 21.

On demande une piqueuse de chaussures pour le magasin, rue Paradis, 72, rez-de-chaussée.

On demande une bonne à tout faire sachant faire la cuisine. Se présenter avec références, quai du Canal, 11.

COMMUNICATIONS

Syndicat des Métaux. — Ce soir, 2 h. 30, Conseil, Bourse du Travail.

Contrôleurs des théâtres et cinémas. — Réunion demain soir, 6 h., Bourse du Travail.

Bulletin Financier

Paris, 7 mars. — La tendance du marché reste toujours soutenue. Si notre 3 % perpétuel se présente inchangé, il y a lieu de noter une nouvelle avance de notre 5 % tant sur les titres libérés que les non libérés. Nos valeurs de chemins de fer ainsi que celles de nos grands établissements de crédit ne varient pas sensiblement. La fermeté continue à s'accentuer sur toutes les valeurs russes. Les titres aurifères sont aussi en progrès sur les cours d'hier. Les titres de caoutchouc restent sans changement appréciable. Mines d'or diversement traitées.

Bourse de Marseille du 7 Mars

3 % nominatif, 61 35; coupures, 61 35. — 3 % au porteur, 61 35; coupures de 100 fr., 61 35. — 5 % 1915-1916, 87 70; coupures de 500 et 1000 fr., 87 50. — 5 % 1916, 87 70. — Chine 5 %, 1913, 430. — Turquie 4 %, 64 50. — Panama, 109 50. — Tréfileries du Havre, 340. — Alais-Camargue, 1632. — Provadnick, 515. — Rio-Tinto, titres de 5 fr., 1730; titres de 10 fr., 1728. — Ville de Paris 1871, 348; quarts, 95; 1892, 240; 1894-1896, 241; 1898 quarts, 70; 1910, 266; 1912, 226. — Communales 1879, 402. — Communales 1880, 437. — Foncières 1885, 317. — Communales 1892, 307. — Foncières 1900, 186. — Communales 1912, 186. — Foncières 1913, 365. — P.-L.-M. 3 % fusion ancienne, 323 50; fusion nouvelle, 324 50. — Société Marseillaise de Crédit industriel et commercial et de dépôts, 580. — Fraissinet et Cie, 624. — Compagnie Mixte, 394. — Transports Maritimes, 860. — Raffineries Saint-Louis, 1695. — Verminck C.-A. et Cie, 141. — Immobilière Marseillaise, 470. — Afrique Occidentale, 1475. — Brasseries de la Méditerranée, 450. — Chantiers et Ateliers de Provence, 862. — Commerciale Française, 310. — Docks et Entrepôts de Marseille, 450. — Extrême-Orient, 368. — Fournier L. Félix et Cie, 254; Froid-sec, 141; part de fondateur, 260. — Glycérines, 530. — Grands Travaux de Marseille, 750. — Morue Française, 725. — *Petit Marseillais*, 335. — Ville de Marseille 1890, 405. — Félix Fournier et Cie, 472. — Energie Electrique, 474.

AVIS DE DECES

Les familles Moutet, Samat, Bourrély, Jullien, Carvin et Figuière ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de Mme **Antoinette MOUTET**, leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, décédée le 7 mars, dans sa 70e année. Les obsèques auront lieu aujourd'hui jeudi 8 mars, à 2 heures, à la Croix-Rouge.

Mme veuve Henri Grimaud, née Palanco a la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances de la perte cruelle de son époux, **M. Henri GRIMAUD**, chaudronnier aux Messageries Maritimes. Le convoi funèbre aura lieu le 8 du courant, à 5 heures du soir, Asile des Aliénés.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imp. et Stér. du *Petit Provençal*, r. de la Darse 75